Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la réforme de l'Etat,
de la décentralisation et de la fonction publique
80 rue de Lille
BP 10445
75327 Paris cedex 07

Madame Najat VALLAUD BELKACEM
Ministre de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
110 rue de Grenelle
75700 PARIS SP

Les Lilas, le 15 avril 2015

Mesdames les Ministres,

Au moment où se déroulent les négociations « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR), la FSU attend que celles-ci apportent de véritables améliorations pour tous les agents : perspectives de carrière, gain conséquent en termes de rémunérations, de réduction des inégalités, notamment entre les femmes et les hommes, et d'amélioration des conditions de travail. Nous souhaitons que ces mesures concernent tous les agents.

Dans ce cadre, la FSU et ses syndicats nationaux concernés (SNCS, SNESUP et SNETAP) demandent que l'ensemble de la catégorie A+ soit prise en compte dans les négociations. Dans l'ESR, cela concerne notamment les corps des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des ingénieurs de recherche, lesquels n'ont pas été évoqués pour le moment par la fonction publique. Ces corps posent en outre la question de la prise en compte du diplôme de doctorat. Les négociations PPCR doivent acter le principe d'une revalorisation salariale sur la base de qualifications reconnues dans les grilles de rémunération de la fonction publique de ces corps. Elles devraient être aussi l'occasion d'engager une réflexion sur les évolutions à donner à leurs régimes indemnitaires, réflexion qu'il convient d'entamer rapidement avec l'ensemble des organisations syndicales.

Dans l'espoir d'une réponse favorable à nos demandes, nous vous prions d'agréer, Mesdames les Ministres, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Bernadette Groison,
Secrétaire générale de la FSU

Hervé Christofol,
Secrétaire général du SNESUP-FSU

Patrick Monfort,
Secrétaire général du SNCS-FSU

Jean-Marie Le Boiteux
Secrétaire Général du SNETAP-FSU

Copie : Mr Jean-Baptiste Prévost, conseiller social